



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Mars 2013**

L'an deux mil treize, Sept Mars à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : MM et Mmes Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Michel JULIEN, Christiane ANDIOLE, André LEMAIRE, Claude BAUDSON, Henri BOURGOIN, François PETIT, Marie-Claude LEFEVRE.

Procurations : M. Sylvain DARTOIS à Mme Marie-Claude LEFEVRE
Mme Virginie BAUDSON à M. Claude BAUDSON

Etaient absents : MM., Jean-Claude DAUTOIS, Corinne MABILEAU, Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE, Frédérique DEPRECQ, René KLOECKNER, David CHILTE, Daniel SAMUEL, Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Suzanne JAUBERT, Barbara MLYNARCZYK.

Etait absente excusée : M. Gérard MARTIN, Mme Jacqueline RAMELET.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude TLEIK

Le conseil Municipal de CIRES LES MELLO n'ayant pu se réunir le 7 Mars 2013 en raison de l'absence de quorum, il est convoqué pour participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, en mairie, **salle du conseil municipal**, le **Mardi 19 MARS 2013 à 20 h 00** afin de prendre les délibérations se rapportant aux affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance initialement prévue le 7 Mars 2013.

Il est rappelé aux membres de l'assemblée délibérante que cette dernière pourra valablement délibéré sans condition de quorum (article L 2121-17 du CGCT)

Fin de la séance 20 h 25.

CIRES-LES-MELLO, le 9 Mars 2013
Le maire,

SIGNÉ

Alain GUÉRINET